

CONDITIONS DÉBITRICES ET CRÉDITRICES OFFERTES PAR BOA-TOGO AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2026

(Montant en F CFA HT, TBB = 9,5%)



PARTICULIERS

I- CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1.1	Compte chèque	Sans dépôt initial
1.1.1.2	Compte d'épargne simple	Sans dépôt initial
1.1.1.3	Dépôt à terme	5 000 000
1.1.1.4	Compte Epargne Logement	N/A
1.1.1.5	Plan Epargne Logement	20 000
1.1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	France
1.1.1.7	Compte joint	
1.1.1.7.1	Compte chèque	Sans dépôt initial
1.1.1.7.2	Compte d'épargne	Sans dépôt initial
1.1.1.8	Compte d'indivis	
1.1.1.8.1	Compte chèque	France
1.1.1.8.2	Compte d'épargne	France
1.1.1.9	Autres types de compte	France
1.1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	
1.1.1.11	Assurance décès accidenté associé au compte chèque	Suivant conditions de l'assureur
1.2	Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Compte chèque	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compte épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	N/A
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8	Compte d'indivis	
1.2.8.1	Compte chèque	N/A
1.2.8.2	Compte d'épargne	N/A
1.2.9	Lettre de clôture juridique	10 000
1.2.10	Attestation de clôture de compte	15 000
1.2.11	Autres types de clôture de compte	N/A

II- SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1	Gestion des comptes	
2.1.1	Conditions débiteurs et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB + 3 Points
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	France
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	Part : Néant
2.1.1.4	Commission de décaissement de débit du compte	N/A
2.1.1.5	Commission de décaissement sur compte autorisé	1,5% du découvert (Part : min 5 000)
2.1.1.6	Commission de décaissement sur compte non autorisé	1,5% du découvert (Part : min 11 000)
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (taux mensuel)	
2.1.1.7.1	Compte chèque particulier	Ordinaire : 2 000 / Retenue : 1 500
2.1.1.7.2	Pack Salaria	2 800 F TTC
2.1.1.7.3	Pack Fonvionaria	2 200 F TTC
2.1.1.7.4	Pack Mon Business	2 000 F TTC
2.1.1.7.5	Pack Viva	1 200 F TTC
2.1.1.7.6	Pack Salaria Prima	5 500 F TTC
2.1.1.7.7	Pack Fonvionaria Prima	5 000 F TTC
2.1.1.7.8	Pack Elite	9 000 F TTC
2.1.1.8	Arrêté de compte	N/A
2.1.1.9	Relève d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débiteurs	N/A
2.1.1.11	Assurances prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	N/A
2.1.1.12	Assurance automobile	
2.1.2	Relève de compte	
2.1.2.1	Mensuel	Gratuit
2.1.2.2	À la demande (mois en cours)	1 000 F/Page
2.1.2.3	Autre période (taux par mois)	2 500 F/Page
2.1.3	Relève automatique des frais bancaels	
2.1.4	Autre type de relève de compte	Gratuit
2.1.5	Attestations bancaires	Gratuit
2.1.5.1	Attestation de solde	Ent/Se : 35 000
2.1.5.2	Attestation d'engagement/ non engagement	
	• Client engagé	150 000
	• Client non engagé	75 000
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	Part : 35 000
2.1.5.3.1	Attestation de déductibilité fiscale	Part : 20 000
2.1.5.3.2	Attestation modèle impôt	Part : 25 000
2.1.5.3.3	Attestation de capacité financière	Part : 15 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.7	Frais pour procurator	Gratuit
2.1.8	Conditions crédits	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
2.1.8.1.1	Plan Epargne Logement	4,50%
2.1.8.1.2	Plan Epargne Amortissable	3,50%
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	
2.1.8.3	Intérêts créanciers pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	Voir grille en vigueur
2.1.8.3.1	Compte Epargne Elite	
	• 0 à 10 000 000	3,5%
	• 10 000 001 à 100 000 000	4,0%
2.1.8.3.3	Compte Epargne Enfant	4,55%
2.1.8.3.4	Compte Epargne Livret Jeune	3,75%
2.1.8.4	Intérêts créanciers pour les comptes d'épargne simple	3,50%
2.1.8.5	Intérêts créanciers sur les bons de caisse et les comptes à Terme	Voir grille en vigueur
2.1.8.6	Autres conditions crédits	Compte courant rémunéré à la demande

2.2 Moyens de paiement

2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chèque	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Droit de timbre 25 F/feuille
2.2.1.1.2	Chèques non barrés / vignettes	Frais de confection à la charge du client
2.2.1.1.3	Lettres de change	5 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	5 000 + 1 000 F
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	N/A
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (min et max)	2 000
2.2.1.2	Certification de chèque	6 000
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque banque	3 000
2.2.1.4	Opposition sur chèque / sur chèque par l'émetteur	3 000 + 1 000 F
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque par l'émetteur	France
2.2.1.6	Frais de destruction de chèque	3 500
2.2.1.7	Frais de retrait impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Part : 15 000
2.2.1.8	Fortalit chèque impayé < montant X F CFA (montant à préciser)	15 000 + TAF
2.2.1.10	Expéditions de chèques à domicile (soit pil simple)	Suivant la facture du transporteur
2.2.1.11	Expéditions de chèques à domicile (soit pil recommandé)	Suivant la facture du transporteur
2.2.1.12	Autres types de chèques	N/A
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	Intégrer au pack
2.2.1.14	Encassement de chèques	
2.2.1.14.1	Encassement de chèques dans l'UEMOA	
2.2.1.14.2	Encassement de chèques hors UEMOA	
2.2.1.14.2.1	Zone Euros	Frais DHL + 15 000 F en cas de rejet, frais de port + Pénalité correspondant
2.2.1.14.2.2	Autres devises	Frais DHL + 15 000 F en cas de rejet, frais de port + Pénalité correspondant

2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement / justification annuelle	
2.2.2.1.1	Carte gratuite	7 500 F pour les clients hors pack
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	500
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	Gratuit
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	625
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	7 500
2.2.2.1.3	Service de transfert rapide de fonds développés	